

Paris 13 Janvier <sup>198</sup><sub>30</sub>  
1866

Cher Monsieur,

Le dictionnaire que vous avez  
demandé me vous a été en effet  
quitté. Le retard est dû à la  
difficulté qu'on a eu à se procurer  
votre traduction dont on n'a  
pu même trouver qu'un exem-  
-plaire. Si j'en rencontre un  
second, je vous le ferai tenir.  
Quelques uns m'ont paru répondre  
le mieux à ce que vous désirez  
j'ai pu en trouver un exemplaire  
proprement relié à 10 fr.; le profit  
est de seulement 3. fr. Ne vous occupez  
pas de cette petite somme qui  
entrera dans les comptes que vous  
pourrez avoir. J'ai joint à  
l'envoi deux traductions que  
je vous prie de recevoir comme  
hommage à M. Crivassier et  
souvenir à l'ami.

Je vous avais dit que j'avais

Demande des volumes polonais  
en dépôt aux libraires de  
Varsovie qui avaient accepté  
à la condition que les volumes  
me seraient envoyés sans affranchir  
et que je réglerai vous les <sup>affranchir</sup>  
fin mai. Mais des difficultés  
d'exécution sont survenues.  
Leurs catalogues sont insuffi-  
sants, et je ne sais que  
demander. ~~Vous~~ Pourriez vous  
vous charger des relations avec  
les libraires de Royaume  
de Valyque et de Galicie, <sup>leur</sup> (indig)  
quels volumes ils doivent  
expédier. J'en publierais un  
catalogue, la vente pourra  
être lente mais elle sera  
sûre. Jamais il n'y a eu  
en à Paris de libraire  
fournisseur en ouvrages polonais  
les ouvrages d'histoire et de

littérature sont ceux qui le  
 débiteraient le mieux; l'Émile <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>librairie</sup>  
 D. Orsel Grand, tous vos  
 romans non épuisés, ceux  
 de Kozienowski, etc, etc  
 Chaque libraire m'enverrait  
 une facture sur laquelle  
 seraient indiqués le prix  
 auquel ils me le font et l'ou-  
 vrage et le prix fort du dit  
 ouvrage comme la librairie  
 polonoise est assez bas, ils  
 auraient avantage à <sup>Varsovie</sup>  
 à faire des concessions sur  
 certains volumes au public  
 de Paris habitué au prix  
 modique des ouvrages  
 français. Vous écririez donc  
 à tous les libraires de  
 Varsovie dans cet ordre  
 d'idées. Plus les envois de livres  
 seront considérables, plus

le catalogue sera complet et  
la vente certaine. Il serait  
bon d'avoir quelque chose  
de nouvelles proportions  
un dépôt de musique polonoise  
tous les Spiwniki Morin  
etc. Négler directement avec  
eux sur ces bases, ainsi  
qu'avec les libraires de  
Galicie. Vos conditions seraient  
la moitié de la remise  
convenue par chaque libraire  
M. de m'a écrit en me  
demandant que je le charge  
exclusivement de la fourniture  
de tous ouvrages parus en  
Pologne et en Allemagne, qu'il  
revanche et me donnerait  
l'exclusivité pour la vente  
à Paris des ouvrages de ces  
libraires. Je suis prêt à  
prendre en dépôt ses publications  
avec 25% de remise et à

nombreuses d'impression.  
Inutile naturellement d'entrer  
dans ces explications  
avec Wolf qui n'a besoin  
que de savoir que cette  
opération ne rentre pas  
dans mes conventions.

Bien préciser avec Wolf  
que je le réglerai à mesure  
du débit des livres, en un  
mot qu'il s'agit non  
d'une acquisition mais  
d'un dépôt. Désignez vous-  
même aux libraires ce  
qu'ils doivent envoyer. Je  
ne redemande leurs catalogues  
que pour la commodité  
du public d'ici.

Bien des remerciements  
et mille amitiés  
de votre dévoué

Mickiewicz